DEC122626DR08

Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

 \mbox{Vu} la décision n° DEC122743DSI portant création / renouvellement l'unité UMR n°7322 intitulée Laboratoire d'économie d'Orleans et nommant M. Patrick VILLIEU en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 15/6/2012 ;

Considérant que M. Yvan STROPPA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention (ACMO) organisée par le CNRS DR08 Délégation Centre Poitou-Charentes du 23 septembre au 24 octobre 2008, d'une durée de 42 heures.

DECIDE:

Article 1 : M. Yvan STROPPA, Ingénieur d'études, est nommé assistant de prévention dans l'unité du CNRS UMR n° 7322 à compter du 01/01/2012.

M. Yvan STROPPA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Yvan STROPPA est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2012 et sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 9 juillet 2012

Patrick VILLIEU Directeur de l'unité UMR n°7322

Patrice SOULLIE Délégué régional Le 25/09/2012

Youssoufi TOURE Président de l'Université d'Orléans Le 21/09/2012